Date de création/révision: 18/01/01

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE
DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES
IRRITANT - R41

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT .CLAX CLASSIC 3ZP9

- FOURNISSEUR .DiverseyLever
.9-11, avenue du Val de Fontenay
.94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

- Téléphone .01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

- Numéro d'appel d'urgence
.01 45 42 59 59
- Informations complémentaires - Type d'utilisation
.Poudre pour le lavage du linge.
.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

.Préparation solide alcaline
.

- Constituants contribuant aux dangers

.Disilicate de disodium : 1 à 5%
.Xi; R38-41
.Tensio-actifs anioniques : 5 à 15%
.Xn; R22-38-41
.Tensio-actifs non ioniques : 1 à 5%
.Xn, N; R22-41-50
.Carbonate de sodium : > 30%
.Xi; R36
.Perborate de sodium : 5 à 15%
.Xi; R36

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

.IRRITANT
.R41 : risque de lésions oculaires
.graves.
.
.
.
.
.
.Déclaration ingrédients selon EC 89/542:
.Phosphates : 15 à 30%
.Agents de blanchiment chlorés, tensio-
.actifs anioniques : 5 à 15%
.Tensio actifs non ioniques,
.polycarboxylates, enzymes : 1 à 5%

4 – PREMIERS SECOURS

.- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
.Laver immédiatement et abondamment avec
.de l'eau et consulter immédiatement un
.spécialiste.
.- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
.Laver immédiatement et abondamment avec
.de l'eau.
.Consulter un médecin.
.EN CAS D'INGESTION:
.Retirer le produit de la bouche et
.consulter un médecin ou le centre
.ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48
.
.- EN CAS D'INHALATION:
.Retirer de la source d'exposition et
.installer l'accidenté dans une zone
.aérée. Consulter un médecin.
.
.
.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

.- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour
.le contrôle de l'exposition.
.Produit non inflammable
.En cas d'incendie, utiliser les moyens
.d'extinction spécifiques à ceux du
.produit cause de l'incendie.
.Pas de produit de combustion connu
.ni de risque d'explosion.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

.Comme pour le contrôle de l'exposition.
.
.
.

- Précautions pour la protection de l'environnement

.Ne pas rejeter le produit pur.
.Se conformer aux arrêtés et réglements
.préfectoraux en vigueur.
.

Méthodes de Nettoyage

.Recueillir le maximum de produit et
.transférer dans un conteneur étiqueté
.pour destruction par un centre agréé.
.Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- MANIPULATION

.Eviter la formation de poussières.
.Ne pas respirer les poussières
.Eviter tout contact avec les yeux et la
.peau.
.
.
.
.

- STOCKAGE

.Stocker le produit dans son emballage
.d'origine et fermé.
.Stocker à l'abri de l'humidité et
.d'une source de chaleur, à l'écart des
.acides.
.
.
.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

.Port de gants et de lunettes de
.protection, de masque anti-poussières.
.
.
.- SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
.Fontaine oculaire et lavabo.
.Douches,en cas d'utilisations
.importantes de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	.Poudre blanche.
	.
	.
	.
PH	.en solution à 1% : 10.5 à 11.0
Température de changement d'état	.non applicable
Point d'éclair	.non applicable /
Caractéristique d'explosivité	./
Densité	.densité apparente : 0.51 à 0.61
Solubilité	.soluble dans l'eau.
	.
	.

10- STABILITE ET REACTIVITE

.Réagit avec les acides avec :
.- formation d'une effervescence
.- dégagement de chaleur
.
.
.
.
.
.
.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

.- YEUX : provoque des atteintes sévères
.ou permanentes
.- PEAU : provoque des brûlures
.- INGESTION : provoque des brûlures des
.muqueuses des voies digestives
.- INHALATION : provoque de graves
.irritations.
.
.
.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

.Produit conforme à la législation
.relative à la biodégradabilité des
.détergents.
.(Décret et arrêtés du 24/12/87)
.
.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

.Se conformer aux arrêtés et réglements
.préfectoraux en vigueur tant pour le
.produit que pour les emballages.
.
.
.
.
.
.
.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

.ADR
.Produit non classé selon la
.réglementation des transports.
.
.
.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

.Etiquetage des préparations dangereuses
.Symbole : Xi
.Phrases R : R41
.Phrases S : S22-26-39

16- AUTRES INFORMATIONS

.Utilisation uniquement réservée au
.secteur professionnel.
.
.Manipuler et utiliser suivant les
.recommandations indiquées dans la fiche
.technique et sur l'étiquette.
.
.
.Toutes les fiches de données de sécurité
.de nos produits classés "Dangereux"
.peuvent être consultées et/ou obtenues
.par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
.Accès Internet: http://www.diese-fds.com
.